Communauté Hope-Divin Okundji

Personne morale sans but lucratif constituée au Québec · NEQ 1181238107

Ensemble, avec les familles, pour chaque enfant.

FICHE D'ADHÉSION

Selon les règlements généraux de la CHDO (art. 3 et 4)

1. Renseignements sur le membre

Nom et prénom _____ Téléphone _____

Nom de l'organisme (seulement si l'adhésion est faite au nom d'une personne morale) _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Courriel _____

2. Catégorie de membre demandée (cochez une case)

☐ **Membre actif**
Personne de 18 ans et plus qui adhère à la mission de la CHDO. A droit de vote aux assemblées et peut être élue au conseil d'administration (art. 3.1.2).

☐ **Membre sympathisant**
Personne ou organisme qui soutient la mission sans participer à la gouvernance. Peut participer aux activités, sans droit de vote ni éligibilité au conseil (art. 3.1.3).

☐ Pour un membre actif : j'atteste avoir 18 ans ou plus.

Les membres fondateurs sont inscrits aux registres de la CHDO. Le titre de membre d'honneur est décerné par le conseil d'administration (art. 3.1.1 et 3.1.4). Ces deux catégories ne font pas l'objet d'une demande.

3. Cotisation annuelle

☐ Membre actif : 25 $ par année

☐ Membre sympathisant : contribution volontaire (10 $ suggérés) Montant : _____ $

Mode de paiement : ☐ Comptant ☐ Virement Interac ☐ Autre : _____

Montants fixés chaque année par le conseil d'administration (art. 4.1), qui peut prévoir des exemptions.

4. Engagement du membre

Je déclare avoir pris connaissance de la mission, des statuts, des règlements généraux et des politiques de la Communauté Hope-Divin Okundji (CHDO), et je m'engage à les respecter. Je reconnais que :

- mon adhésion prend effet après son approbation par le conseil d'administration;
- elle est valide un an et doit être renouvelée chaque année;
- seuls les membres votants en règle (fondateurs et actifs) votent aux assemblées (art. 3.2);
- le conseil peut suspendre ou exclure un membre, après lui avoir permis de présenter ses observations (art. 3.4 et 3.5).

Signature du membre _____ Date _____

5. Communications

☐ J'accepte de recevoir par courriel les nouvelles, invitations et avis de la CHDO. Je peux retirer ce consentement en tout temps en écrivant à chdo.obnl@gmail.com.

Les avis de convocation aux assemblées sont envoyés à tous les membres, conformément aux règlements (art. 5.4).

6. Protection des renseignements personnels

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 25) et à l'article 13.4 des règlements généraux, la CHDO recueille seulement les renseignements nécessaires à la gestion de son registre des membres et à ses communications. Ils sont conservés de façon sécurisée, consultés uniquement par les personnes autorisées et ne sont jamais vendus ni transmis à des tiers. Vous pouvez y accéder ou les faire corriger en écrivant à chdo.obnl@gmail.com.

7. Comment remettre cette fiche

Remplissez la fiche à l'écran ou à la main, puis envoyez-la à chdo.obnl@gmail.com ou remettez-la à un membre du conseil d'administration. Questions : 418 563-4551.

Réservé à l'administration de la CHDO

Date de réception _____

Catégorie approuvée _____

Cotisation reçue ☐ Oui ☐ Non

Décision du CA ☐ Acceptée ☐ Refusée

Date de la résolution _____

Signature de l'administrateur _____